

#14

avril 2025



La lettre d'info

Maïchoise

Rue du Général De Gaulle

25120 Maïche

Tél. : 03 81 64 03 01

 mairie-maiche.fr

 Ville de Maïche



Chères Maïchoises, Chers Maïchois,

Comment commencer cette lettre d'information sans revenir sur le formidable succès du Carnaval de Maïche 2025. Trois jours de fête, de partage et de fous rires. Bravo à toute l'équipe du Festi'gang pour cette belle réussite qui a mobilisé tous les bénévoles depuis plus de 6 mois. Cet événement est une très belle vitrine pour notre commune et notre territoire intercommunal. En effet, commerçants, associations, entreprises, quartiers, villages, jeunes, seniors,..., beaucoup participent à leur façon: réalisation d'un char, tenue d'un stand, versement de subventions, déguisements, cliques musicales...

C'est une fierté, pour le maire que je suis, d'avoir une si belle manifestation à Maïche.

Naturellement, il est indispensable que notre commune apporte un soutien logistique et financier important et qu'elle œuvre à la réussite de ce Carnaval.

Je tiens à saluer plus particulièrement Alain Bertin, conseiller municipal à mes côtés depuis 2014 et fondateur du carnaval en 1991. Ensemble, nous l'avons

relancé en 2015. Il vient d'annoncer qu'il passera la main à Emmanuel Marchand très prochainement et qu'il accompagnera encore quelque temps cette belle équipe qu'il a su constituer au fil des ans.

J'adresse toute ma reconnaissance à Alain pour sa contribution à l'animation de Maïche. Et enfin, je souhaite bon courage à « Manu » pour ces nouvelles responsabilités.

Traditionnellement le printemps est aussi le moment du vote des budgets des collectivités.

Ce budget a été réalisé dans un contexte national et international marqué par des tensions politiques et sociales qui s'accumulent depuis maintenant plusieurs années et qui impactent considérablement nos finances. Entre l'augmentation de nombreux coûts et la baisse des engagements de l'État, il nous a fallu faire des choix difficiles afin de mener le cap. 2025 sera donc synonyme de rigueur et de prudence.

Prudence, c'est bien le terme que la majorité municipale applique en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et en priorisant certains

investissements stratégiques, avec la volonté de continuer à offrir à la population des services nombreux dans une ville agréable et dynamique.

Ce dynamisme fait partie de l'identité même de notre ville. Les événements festifs, culturels et sportifs y sont nombreux grâce à l'engagement des élus, des services et des associations. De nouveaux rendez-vous arrivent déjà très vite à l'agenda comme le retour des marchés du samedi matin dès le 26 avril, la fête des voisins, la fête de la musique...

Autant d'occasions de faire vivre Maïche. Avec mon équipe, nous nous y étions engagés en début de mandat. Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre avec transparence et sens des responsabilités afin de relever de nouveaux défis !

Le Maire,

Régis LIGIER



BUDGET 2025 : RESPONSABILITÉ ET TRANSPARENCE DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE TOUJOURS TENDU

Le conseil municipal a adopté un budget prenant en compte des paramètres que subit la collectivité depuis plusieurs années et auxquels elle doit s'adapter : l'inflation, la hausse des coûts de l'énergie et l'augmentation de certaines charges liées au désengagement de l'État.

Il est donc important d'agir en maîtrisant les coûts de fonctionnement et en ciblant les dépenses d'investissement pour assurer un service public de qualité sans recours à la dette.

Au regard de la situation budgétaire et des ratios de la collectivité, un ajustement de 3 % des taux d'imposition a été voté après 5 années sans augmentation.

Budget général 2025 de la commune

- Fonctionnement :
5 730 324 €
- Investissement :
4 279 433 €

Les enjeux de l'année pour 2025 :



MAÎTRISER LES DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT



ENTAMER LE DOSSIER DE
LA RECONSTRUCTION DES
ATELIERS MUNICIPAUX



MAÎTRISE
DE LA DETTE PUBLIQUE

POURQUOI UNE AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION ?

L'effet cumulé de l'inflation de 2020 à 2024 a été de 14.9 % :

- L'augmentation de la fiscalité ne viendra pas compenser l'inflation mais atténuer en partie les effets,
- Souhait de ne pas produire de hausse brutale.

Bouleversement de la fiscalité suite à la réforme de la TH.

- La fiscalité représente près de la moitié du budget de fonctionnement d'une commune,
- Absence d'augmentation des taux de fiscalité depuis 2020.

Projection de l'augmentation des 3 % :

- Taxe sur le foncier bâti : **29,00 %** (28.16 % anciennement),
- Taxe sur le foncier non bâti : **42,35 %** (41.12 %),
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **14,84 %** (14.41 %).

INDICATEURS FINANCIERS

Pour obtenir un maximum de DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de l'État, la Ville doit être fiscalement dans la moyenne de sa strate. Maîche est à 0.88 alors que les communes comparables affichent un indice de 1.10.

INVESTISSEMENTS

Entretien de la ville, reconstruction des ateliers municipaux et rééquipements :
975.480 €

JEUNESSE

Fonctionnement des services crèche, périscolaire, accueils de loisirs pendant les vacances scolaires, activités du Groupe Oxy'jeunes :
58.140 €

CULTURE

Bibliothèque Louis-Pergaud, agenda culturel, animations festives et culturelles, feux d'artifice :
73.270 €

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Subventions versées aux associations :
78.215 €

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS

Mises aux normes réglementaires, études énergétiques des bâtiments communaux, travaux du crucifix de l'église :
239.600 €

PATRIMOINE FORESTIER

Entretien et défrichement de parcelles, conversion des parcelles bois des Fiottey et des Cerneux en parcelles agricoles :
70.000 €

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Cotisation et travaux défense incendie :
154.000 €

ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES VOIRIES

Travaux d'entretien de la voirie, aménagement du quartier du Belvédère, déneigement :
282.540 €

TOURISME

Fonctionnement et entretien du camping :
142.000 €

ACTIONS SOCIALES

Repas des seniors, colis des personnes âgées, subventions :
10.000 €

QUALITÉ ET CADRE DE VIE

Achat de mobilier urbain, éclairage public, projets participatifs des comités de quartier, développement de la vidéoprotection :
76.000 €

POINT SUR L'ENDETTEMENT

- Encours de dette au 01/01/2014 : 6 387 908 €
- Encours de dette au 01/01/2020 : 3 130 749 €
- Encours de dette au 01/01/2025 : 7 617 494 €
- Encours de dette estimée au 01/01/2026 : 6 023 567 €

Que représente la dette par investissement au 1^{er} janvier 2025 ?

Investissements	Montants empruntés	Date du prêt	Fin du prêt	Reste en capital	Part de la dette
Pôle famille / Place de la Rasse / couverture budgétaire	1 816 372,00 €	2012	2027	495 795,00 €	7 %
Maison de santé	1 221 552,00 €	2012	2033	696 493,00 €	9 %
Cercle scolaire	5 000 000,00 €	2021	2046	4 365 205,00 €	57 %
Sinistre et rééquipement des ateliers	1 000 000,00 €	2023	2048	960 000,00 €	13 %
Prêt relais – retard des subventions	2 000 000,00 €	2023	2025	1 100 000,00 €*	14 %
Total	11 037 924,00 €			7 617 493,00 €	100 %

* Au 15/04/2025 : reste en capital du prêt relais de 400 000 €

Quelle stratégie de désendettement ?

Tout comme en 2014 et après un cycle d'investissement d'ampleur avec l'école, il est nécessaire d'engager une stratégie de désendettement et de laisser les finances de la ville « digérer » la dépense en :

- Remboursant le prêt relais de 1 100 000 € en 2025 (à ce jour, il reste 400 000 € à rembourser),
- Pas de recours à l'emprunt en 2025.

CIVISME

Les beaux jours reviennent. Il est donc utile de rappeler quelques règles élémentaires pour garantir la tranquillité de tous. À commencer par les nuisances sonores. Un arrêté préfectoral précise les horaires autorisés pour la tonte ou l'utilisation d'engin ou de machine pour les travaux extérieurs :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30**
- **les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.**

D'autre part, les feux de végétaux sont strictement interdits et passibles d'amendes. Ils doivent être transportés à la déchetterie de Maîche.



OERLIKON : LA VILLE SOLIDAIRE DES SALARIÉS



Pendant près de 70 ans, la société Coeurdor a prospéré, perpétuant un savoir-faire historique dans l'industrie du luxe, en particulier la galvanoplastie pour la maroquinerie. Une belle aventure industrielle qui semblait se poursuivre depuis

la reprise en 2021 de cette entreprise familiale par le groupe suisse Oerlikon. En début d'année, l'étonnement et la colère ont donc été à la mesure de l'annonce de la suppression de 38 postes dont 24 sur le site de Maîche.

Au nom de la commune, le maire Régis Ligier s'est aussitôt mobilisé en apportant tout son soutien aux salariés qu'il a reçu en mairie et en sollicitant les parlementaires afin d'alerter le ministère de l'économie. Une manifestation devant l'Hôtel de Ville a par ailleurs permis de mesurer le soutien de l'ensemble de la population.

Le maire a notamment tenu à rappeler la position de l'État et demandé une intervention dans ce sens : « Le Président de la République ne peut pas dire qu'il souhaite réindustrialiser la France et laisser faire un tel plan social. Ce n'est pas entendable ! ».

DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis le départ en retraite de Judith Mercier après de nombreuses années au service de la ville et des lecteurs, Carine Locatelli est devenue la nouvelle responsable de la bibliothèque Louis Pergaud. Elle est épaulée dans sa mission par Cécile Royer. Toutes deux sont là pour accueillir et conseiller le public et pour guider les visiteurs qui se rendent sur place pour profiter des nombreuses expositions proposées tout au long de l'année.



TERRAINS CONSTRUCTIBLES

Des parcelles sont disponibles dans un lotissement créé par la Ville au lieu-dit la Croix de Saint-Marc, face à la salle des fêtes et au stade municipal.

Pour en savoir plus sur ces cinq terrains d'environ 600 à 900 m², notamment leur prix, merci de prendre contact avec la mairie.

**Tél. : 03 81 64 03 01 ou
contact@mairie-maiche.fr**

FÊTE DE LA MUSIQUE LE SAMEDI 21 JUIN

Cette année, la Fête de la Musique évolue pour offrir une expérience plus immersive et conviviale aux habitants et visiteurs de notre ville. Contrairement aux éditions précédentes, les festivités ne se tiendront pas au Château du Désert, mais directement au cœur de la ville, dans les bars et établissements partenaires.

Chaque bar aura ainsi l'opportunité de faire venir un groupe de musique de son choix pour animer la soirée. Ce nouveau format vise à dynamiser le centre-ville et à encourager la diversité musicale.



FÊTE DES VOISINS LE VENDREDI 23 MAI

Les quartiers qui souhaitent y participer doivent s'inscrire en mairie jusqu'au 14 mai inclus. Le matériel de la ville (stands, tables, bancs) est mis à disposition pour l'occasion, dans la limite du stock disponible.



FEUX D'ARTIFICE

Cette année, c'est la ville de Maîche qui accueillera les habitants du plateau pour le tir des feux d'artifice le 13 juillet au soir sur le site des tuileries.

LA PAROLE AUX ÉLUS

Bien chers tous,

Compte tenu du contexte général, ce fut un défi d'élaborer le budget. Entre inflation, coût de l'énergie et baisse du soutien de l'État, il a fallu faire des choix responsables et prioriser nos investissements.

En 2025, nous nous focaliserons donc sur la reconstruction des ateliers municipaux et l'entretien du patrimoine.

Hélas pour l'opposition municipale, rien ne va ! « L'école est trop chère », « la dette est trop élevée », « trop peu d'investissements », sans parler des insultes que notre maire a subies à 2 reprises. Pourtant elle donne très rarement des avis constructifs ou des idées en commissions ou en conseil municipal.

Est-ce là une attitude positive à l'égard de ceux qui les ont élus ? Le rôle des conseillers, d'opposition ou non, est d'être avant tout exemplaire et de travailler objectivement au service de l'intérêt général.

Voici donc, à quelques mois de la fin du mandat, le bilan de la cohabitation avec l'opposition. C'est bien désolant !

Quant à nous, nous poursuivrons notre engagement jusqu'en mars 2026 avec respect, honnêteté et notre volonté habituelle de bien faire, à votre service et pour le développement de notre belle ville.

Bien à vous,

**Les élus de la liste majoritaire
« Maîche, le Défi »**

Maîchoises, Maîchois,

Le vote du budget a confirmé un endettement record de la commune qui interdit pendant plusieurs années tout investissement significatif, même ceux qui seraient nécessaires à la maintenance d'un patrimoine qui se dégrade d'année en année...

De plus, cet endettement ne prend pas en compte le montant des acquisitions foncières qui ont été réalisées au centre-ville via un organisme de prêts (EPF) et qui ne génèrent pour le moment que des frais financiers ... mais qu'il faudra bien, à terme, rembourser ! Ces achats sans projet clairement défini peuvent surprendre et méritent pour le moins des explications... d'autant que la réalisation de travaux dans le centre nécessitera de la qualité et un budget important.

Enfin, nous espérons tous que l'indispensable reconstruction des ateliers municipaux, dont l'avant-projet détaillé n'a pas encore été présenté, sera fonctionnelle et ne réservera pas de mauvaises surprises financières.

Dans un contexte économique difficile à tous les niveaux de la nation, l'avenir et le développement de notre Centre Bourg semble bien incertain... mais gardons l'espoir de temps meilleurs !

Courage !

**Les élus de la liste
« Maîche à Venir »**